



La Fondation Catalyses lance en 2020 sa deuxième édition d'appel à projets destiné à promouvoir et soutenir financièrement les projets innovants et ambitieux portés par ses personnels, étudiantes et étudiants.

ARTICLE 1 : PRINCIPE

Les projets présentés devront être en cohérence avec les missions de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier et l'objet de la Fondation Catalyses, tel qu'il a été défini dans ses statuts :

- Construire un campus du futur intelligent et durable (campus ouvert et lieu d'expérimentation écoconçu, patrimoine, développement durable...)
- Promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation (culture de l'entreprise et pré-incubation, sensibilisation et formation à l'entrepreneuriat, innovation ouverte, junior entreprise...)
- Développer l'innovation pédagogique et la transformation numérique des formations (fabrication numérique, nanosystèmes...)
- Impulser une politique tournée vers les territoires et la solidarité (sport, égalité des chances, soutien des territoires, culture scientifique...)

Avec ce nouvel appel à projets, la Fondation Catalyses souhaite initier une dynamique au sein de la communauté universitaire en accompagnant des initiatives innovantes, créatives et ayant un impact sur la société.

ARTICLE 2 : DÉPÔT DE CANDIDATURE

Tous les personnels, étudiantes et étudiants de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier peuvent répondre à cet appel à projets. Chaque personnel, étudiante et étudiant peut être porteur ou impliqué dans un seul projet. Une équipe peut contenir une personne ou plus, sans limite.

Le porteur désigné est garant de sa coordination et de sa réalisation. Il sera le référent auprès de la Fondation Catalyses.

Les personnels qui candidatent à l'appel à projets devront faire signer la fiche projet et l'engagement de partenariat par leur direction.

Pour participer

1. Prendre connaissance du règlement de l'appel à projets.
2. Télécharger la fiche projet sur www.catalyses.fr et la remplir dans son intégralité. Toute candidature incomplète ne sera pas étudiée.
3. S'inscrire dans le calendrier opérationnel :
 - **Phase 1 Date limite de réception des projets** : le **17 mai 2020** avant minuit.
 - **Phase 2 Recevabilité** : dans les **10 jours ouvrés** suivant le dépôt de votre candidature, vous recevrez par mail, après étude, une confirmation de validité de votre projet.

- **Phase 3 Présélection** : le **16 juin 2020**, le jury sélectionnera les finalistes de l'appel à projets.
- **Phase 4 Annonce des finalistes** : au plus tard le **19 juin 2020**, par mail.
- **Phase 5 Coaching** : entre le **22 juin et le 7 juillet 2020**, préparation des finalistes en distanciel.
- **Phase 6 Finale** : le **9 juillet 2020**, en distanciel.
- **Phase 7 Annonce des lauréats** : le **17 juillet 2020**, par mail.
- **Phase 8 Cérémonie de clôture** : le **17 novembre 2020**, remise des prix aux lauréats de l'appel à projets.

Pour candidater

Les candidats devront :

1. Compléter la fiche projet.
2. Fournir les pièces suivantes une copie de la carte professionnelle ou étudiante.
3. Transmettre leur dossier de candidature complet, au plus tard à la date mentionnée, par mail avec un accusé réception (au format Word, open doc ou équivalent impérativement pour le dossier de candidature) à : fondation@univ-tlse3.fr

ARTICLE 3 : CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET

Le projet devra s'inscrire au minimum dans l'une des actions portées par la Fondation (cf. article 1).

Afin de départager les finalistes, le jury évaluera les critères suivants :

Lien au projet et son équipe :

- Transdisciplinarité du projet et implication de plusieurs composantes ou laboratoires
- Existence de co-financements
- Capacité du porteur à mener à terme le projet
- Perspectives de pérennisation du projet
- Caractère innovant

Lien avec l'Université Toulouse III - Paul Sabatier :

- Interaction avec la société civile et les acteurs socio-économiques
- Apport du projet pour le territoire et sa visibilité
- Valorisation de l'image de l'université en interne et en externe
- Développement de l'université

Un projet pourra se voir disqualifié pour les motifs suivants :

- Non-respect des dates limites et ou du règlement du concours
- Plagiat d'un projet existant
- Abandon du projet
- Absence lors de la finale

ARTICLE 4 : SÉLECTION DES PROJETS

1. Une étude de recevabilité des projets sera assurée par le bureau de la Fondation Catalyses.
2. Les résultats de la préselection seront transmis par mail aux porteurs de projet au plus tard le vendredi 19 juin 2020.
3. Les finalistes de cette édition d'appel à projets 2020 devront se rendre disponible pour la finale prévue le : jeudi 9 juillet 2020 de 9h en webconf.
Pour cette occasion, les finalistes devront réaliser une présentation orale du projet sous forme d'un pitch de 5 minutes, ainsi que 5 diapositives au maximum (facultatif). Ce support au format « PowerPoint » (surtout pas de .PDF) devra comprendre 4 à 5 lignes de texte maximum et être illustré.
4. A l'issue de la séquence de pitch, le jury délibérera. Les résultats seront communiqués par mail le jeudi 17 juillet 2020.
5. Une cérémonie de clôture avec remise des prix sera organisée le mardi 17 novembre à l'amphithéâtre Marthe Condat.

Sur l'ensemble des projets retenus, deux prix spéciaux seront attribués :

- Prix coup de cœur du jury
- Prix du public (attribué par les personnels, étudiantes et étudiants de l'UT3)

ARTICLE 5 : LE JURY

Les projets seront évalués et départagés par un jury, ce dernier est constitué de la façon suivante :

- Représentants de la Fondation Catalyses
- Représentant(s) du monde socio-économique
- Représentants du monde académique et universitaire

Les membres de l'équipe de la Fondation Catalyses ainsi que les membres du jury ne peuvent pas participer à l'appel à projets.

La Fondation Catalyses se réserve le droit de changer la composition du jury en cas de nécessité.

ARTICLE 6 : FINANCEMENT ET RÉALISATION DU PROJET

Montant du financement :

Il sera défini selon la teneur du projet, le maximum étant de 20 000 euros par projet. Ce soutien financier doit venir en complément d'autres financements.

Conditions d'utilisation :

Le financement ne pourra être utilisé que pour le projet et la nature des dépenses pour lesquelles il a été attribué.

Le projet devra impérativement être réalisé au plus tard à la fin de l'année civile 2021. Les futurs lauréats s'engagent au respect de cette échéance.

La Fondation Catalyses assure la gestion financière et comptable des projets lauréats portés par les personnels les étudiantes et les étudiants de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier qui ne sont pas rattachés à une structure indépendante de l'UT3 (ex : association étudiante).

Modalités de paiement :

Le lauréat signe un document dans lequel il s'engage à utiliser les fonds pour la réalisation exclusive dudit projet et dans les délais impartis. Les lauréats s'engagent également à transmettre deux bilans d'avancement (activité et financier) à la Fondation Catalyses : un à mi-parcours du projet et un après sa réalisation.

ARTICLE 7 : COMMUNICATION

La Fondation Catalyses se réserve la possibilité de mener toutes actions de communication et de promotion autour des projets sélectionnés : informations via des documents, le site web, les réseaux sociaux ou des événements.

Les bénéficiaires acceptent d'ores et déjà de transmettre les éléments de communication nécessaires à la présentation de leur projet et d'intervenir à cette fin lors des événements.

Les lauréats s'engagent à être ambassadeurs de la Fondation Catalyses, d'indiquer à chaque présentation de leur projet son soutien financier, et d'insérer le logo de la Fondation Catalyses dans tous les documents de communication (print, web, vidéos...etc) en lien avec le projet.

Enfin, les lauréats devront transmettre régulièrement leurs avancées du projet en termes de communication (image, texte, ...) afin que la Fondation Catalyses puisse diffuser ces actualités sur son réseau.

CONTACT

Fondation Catalyses
Université Toulouse III - Paul Sabatier
118, Route de Narbonne - 31062 Toulouse Cedex 9
fondation@univ-tlse3.fr - 05 61 55 73 21



